

Plan d'action du SCCCUS 2023-2026

Toujours disponible en ligne : <https://bit.ly/planSCCCUS2326>

Le plan d'action comporte quatre **axes**, lesquels renferment des **objectifs** qui se composent d'**actions**. La mise en oeuvre des actions permettra l'atteinte des objectifs et ainsi l'accomplissement du plan d'action.

AXE 1 – ACCROÎTRE LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ENVERS LE SCCCUS

1.1 Assurer un bon et haut niveau de communication quant aux activités du Syndicat

- Rendre davantage visible le travail accompli par le CE et l'utilisation faite des cotisations syndicales auprès des membres et du CS.
- Élaborer un calendrier de communications/d'actions annualisé pour les représentants CS et le CE.
- Partager par courriel à chaque début de session le Guide d'accueil du SCCCUS à l'ensemble de nos membres.
- Continuer à répondre rapidement et de manière efficace aux membres qui contactent le Syndicat.

1.2 Organiser des occasions d'échanges et de rencontres

- Offrir une variété d'activités permettant la socialisation entre nos membres, le CS et le CE.
- Voir à l'organisation de rencontres d'échanges pour traiter de thèmes suggérés par les membres.
- Travailler avec les membres du CS pour trouver des stratégies leur permettant de créer un lien avec les membres de leurs départements respectifs.

1.3 Être présents sur l'ensemble des lieux de travail où évoluent nos membres

- Effectuer des campagnes de visibilité régulièrement sur les divers campus.
- Caractériser le sous-groupe de CCC de Longueuil afin de mieux répondre à leurs attentes.
- Rendre disponible une variété de matériel promotionnel à distribuer à différentes occasions et par différentes personnes (ex.: représentants CS, membres CE).

AXE 2 - VALORISER LA FONCTION DE CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

2.1 Promouvoir l'expertise de nos membres

- Souligner les reconnaissances et les prix obtenus par nos membres, à l'Université ou à l'extérieur de celle-ci.
- Publiciser la participation de nos membres au débat public.
- Favoriser la mise sur pied d'activités de professionnalisation par et pour nos membres.

2.2 Faire en sorte que soient reconnues et prises en compte la variété des contextes d'enseignement et des tâches réalisées par nos membres partout à l'Université de Sherbrooke

- Faire une enquête quant au temps investi dans ses tâches afin de faire reconnaître les disparités existantes (*préparation-enseignement-correction-suivi auprès des étudiants*)
- Mener une réflexion sur l'impact des "nouvelles" réalités comme l'enseignement en ligne ou la présence accrue d'étudiant.e.s ayant droit à des mesures d'accommodement
- Identifier les multiples identités des CC au sein de l'Université (tuteur en formation à distance, superviseur de stages, chargé d'enseignement, chargé de formation pratique, chargé de clinique, accompagnateur et coach en formation musicale, formateur en disciplines pratiques)
- Lister l'ensemble des tâches "connexes" réalisées par des CC (encadrement d'étudiantes et d'étudiants dans leur cheminement de programme, participation à la révision et à l'évaluation des programmes d'étude, développement et création du matériel didactique, animation pédagogique et scientifique.)
- Faire un inventaire des aides (ex.: correcteurs - us et coutumes) disponibles pour les CC et les modalités pour y avoir accès.

AXE 3 - VEILLER À L'AMÉLIORATION DU RESPECT DES DROITS DE SES MEMBRES

3.1 Mettre en place des mécanismes efficaces de sensibilisation de l'employeur et d'information à nos membres concernant notre convention collective

- Inclure systématiquement des capsules SCCCUS-101 dans l'Info SCCCUS
- Relever ponctuellement dans l'Info SCCCUS des cas et des gains en relations de travail afin d'informer et de sensibiliser les membres quant à leurs droits.
- Bonifier notre site web afin qu'il offre une grande quantité d'information vulgarisée et claire à nos membres quant à leurs droits conventionnés.
- Poursuivre l'envoi de l'Info SCCCUS aux directions facultaires et départementales en tant qu'outil d'information et de sensibilisation.

3.2 Revendiquer l'amélioration de la santé organisationnelle à l'Université de Sherbrooke

- Faire le suivi avec la DGRH quant à l'indice ISO de l'UdeS et aux mesures à mettre en oeuvre en lien avec les résultats pour les CC.
- Assurer une communication soutenue avec les autres syndicats pour faire en sorte d'identifier les points d'accrochage à l'UdeS et le potentiel en actions intersyndicales.
- Mettre sur pied des enquêtes ponctuelles auprès de nos membres sur des thèmes liés à leurs conditions d'emploi

3.3 Faire reconnaître nos membres comme des acteurs importants et pertinents dans les instances décisionnelles et consultatives de l'Université de Sherbrooke

- Motiver nos membres à participer aux assemblées départementales.
- Continuer à faire des représentations à tous les niveaux à l'UdeS en faveur d'une reconnaissance de nos membres lors de travaux, de consultations et de décisions, qu'ils soient universitaires, facultaires ou départementaux ou de programme.
- Relancer ponctuellement nos membres qui siègent à divers comités pour avoir des nouvelles de leurs activités et en faire état dans l'Info SCCCUS.

AXE 4 - PROMOUVOIR UNE VIE ET UNE VISION SYNDICALE RENOUVELÉES

4.1 Assurer un bon niveau d'activité en soutien à la vie associative du Syndicat

- Être présent le plus souvent possible aux instances de la CSQ.
- Continuer à participer aux réunions et activités du RUC-CSQ.
- Participer aux initiatives de la FREUQ-CSQ avec le plus de membres possibles.

4.2 Créer davantage de liens intersyndicaux avec d'autres organisations partageant des enjeux communs

- Entre autres via la FREUQ-CSQ, assurer une participation à diverses instances nationales traitant de la profession de chargé de cours et du fonctionnement des universités.
- Relayez, via notre page Facebook, des nouvelles et des publications émanant des autres syndicats de chargées et chargés de cours.
- Considérer les opportunités de se joindre aux activités organisées par des syndicats d'enseignement de la région, comme le personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke, et chercher à créer des contacts avec divers regroupements, comme le personnel chargé de cours de l'Université Bishop's.

4.3 Contribuer à l'éducation syndicale de nos membres

- Accentuer le partage de réflexions et de nouvelles de nature syndicale auprès de nos membres, entre autres en envisageant la création d'un comité de rédaction/mobilisation.
- Sensibiliser nos membres quant aux instances internes du Syndicat, leur rôle et leur fonctionnement.
- Informer nos membres quant à l'existence d'une multitude d'instances institutionnelles à l'intérieur des départements, facultés et de l'Université et susciter leur intérêt à y participer ou à se tenir courant de ce qui s'y passe.